



RESOLUTION N° 0000065 /ART/CA DU 22 JAN 2025

Portant nomination des Directeurs et assimilés à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Réuni en sa 63<sup>ème</sup> session extraordinaire le 22 Janvier 2025 à Yaoundé

- Vu la loi n° 2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun, modifiée et complétée par la loi n°2015/006 du 20 avril 2015 ;
- Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements publics ;
- Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu le décret n°2017/286 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Vu le décret n°2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois n° 2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques et des Etablissements Publics Administratifs ;
- Vu le décret n° 2019/322 du 19 juin 2019 fixant les catégories des établissements publics, la rémunération, les indemnités et les avantages des dirigeants ;
- Vu le décret n° 2019/3199/PM du 11 septembre 2019 fixant le cadre général de présentation du Plan Comptable de l'Etat ;
- Vu le décret n°2020/243 du 30 avril 2020 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Vu le décret n° 2020/727 du 03 décembre 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Vu la Résolution n°0000485/ART/CA du 05 février 2021 portant adoption de l'organigramme, du cadre organique et du statut du personnel de l'Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Vu la Résolution n°0000549/ART/CA du 05 mai 2022 autorisant le Directeur Général à modifier certaines dispositions de l'organigramme et du cadre organique de l'Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Vu la Résolution n°00000633/ART/CA du 17 octobre 2024 portant adoption de certaines modifications relatives aux textes organiques de l'Agence de Régulation des Télécommunications ;
- Vu la correspondance N° B251/SG/PR du 20 janvier 2025 au sujet de Résolution du Conseil d'Administration portant nomination de Directeurs et assimilés à l'ART ;
- Vu le Visa N° 000004 du 15 janvier 2025 émis par la Présidence de la République, approuvant le projet de nomination de Directeurs et assimilés à l'ART.

Considérant les nécessités de service,

x

Sur proposition du Directeur Général, procède à la nomination à certains postes de Directeurs et assimilés au sein de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) :

## CHAPITRE I : DES SERVICES RATTACHES

### A. LES CONSEILLERS TECHNIQUES

- i. Conseiller Technique N°1 : Monsieur **MOUHAMADOU AWALLOU** ;
- ii. Conseiller Technique N°2 : Madame **BATIFOTAM Clotilde DOMISSECK** ;
- iii. Conseiller Technique N°3 : Monsieur **MBENGIE Peter NGWAIN** ;
- iv. Conseiller Technique N°4 : Monsieur **Abdouraman EL HADJAR**.

### B. LES INSPECTEURS CHARGES DU SUIVI DES PROGRAMMES

- i. Inspecteur N°1, Chargé du Suivi des Programme de Normalisation, des Contrôles et de Transformation Numérique :  
Monsieur **HAYATOU Alim** ;
- ii. Inspecteur N°2, Chargé du Suivi du Programme d'Octroi des Titres et de Gestion des Ressources Rares :  
Monsieur **MOMNOUGUI Robert Alain** ;
- iii. Inspecteur N°3, Chargé du Suivi du Programme de Recouvrement des Ressources Financières :  
Monsieur **BEH NTO'OBENE Gervais Claude** ;
- iv. Inspecteur N°4, Chargé du Suivi du Programme de Gouvernance de l'Agence :  
Madame **OWONA NOAH Suzy**.

### C. AUDIT INTERNE

- v. Responsable de l'Audit Interne : Madame **ESSAKA DINH Marthe Michèle**.

### D. DIVISION DU SUIVI

- i. Chef de Division du Suivi : Monsieur **KOUAGUE Charles Degrande**.

## CHAPITRE II : DES SERVICES CENTRAUX

### A. DIRECTION TECHNIQUE

- i. Directeur Technique : Monsieur **MIASSE Hermann**.

### B. DIRECTION DE LA GESTION DES FREQUENCES

- i. Directeur de la Gestion des Fréquences :  
Monsieur **TABI Elias MBI**.

## C. DIRECTION DES LICENCES, DE LA CONCURRENCE ET DE L'INTERCONNEXION

- i. Directeur des Licences, de la Concurrence et de l'Interconnexion :  
Monsieur **ESSO H KAMBO Jules**.

## D. BRIGADE DES CONTROLES

- i. Chef de Brigade des Contrôles :  
Monsieur **NAAH OWONA Jean Christian**.

## E. DIRECTION DE LA STRATEGIE ET DE LA PROSPECTIVE

- i. Directeur de la Stratégie et de la Prospective :  
Monsieur **MANYANYE Thomas Marcellin**.

## F. DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

- i. Chef de Division des Affaires Juridiques et de la Protection du Consommateur :  
Monsieur **ZOH ONDO Gilles Fabrice**.

## G. DIVISION DE LA COMMUNICATION ET DE LA COOPERATION

- i. Chef de Division de la Communication et de la Coopération :  
Madame **NJOH NJOH Jacqueline**.

## H. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- i. Directeur des Ressources Humaines :  
Monsieur **MVENG EKODO Alain**.

## I. DIRECTION DES FINANCES

- i. Directeur des Finances :  
Monsieur **MEMOUNG Eric Blaise**.

## J. DIRECTION DU PATRIMOINE

- i. Directeur du Patrimoine :  
Monsieur **ANDA BILE Emile Franklin**.

## K. DIRECTION DU RECOUVREMENT

- i. Directeur du Recouvrement :  
Monsieur **TSANGA EBODE Justin Aimé**.



## CHAPITRE III : DES SERVICES DECONCENTRES

### A. DELEGATION REGIONALE DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST

- i. Délégué Régional du Littoral et du Sud-Ouest :  
Monsieur **MPOUDI MENGUE Patrice**.

### B. DELEGATION REGIONALE DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST

- ii. Délégué Régional du Centre, du Sud et de l'Est :  
Monsieur **BILO'O ESSIANE Guy Bertrand**.

### C. DELEGATION REGIONALE DU NORD, DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTREME-NORD

- iii. Délégué Régional du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord : Monsieur  
**MOHAMAN BELLO Ibrahim**.

### D. DELEGATION REGIONALE DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST


- iv. Délégué Régional de l'Ouest et du Nord-Ouest :  
Monsieur **TOUKO Matthias**.

## LE RESTE SANS CHANGEMENT

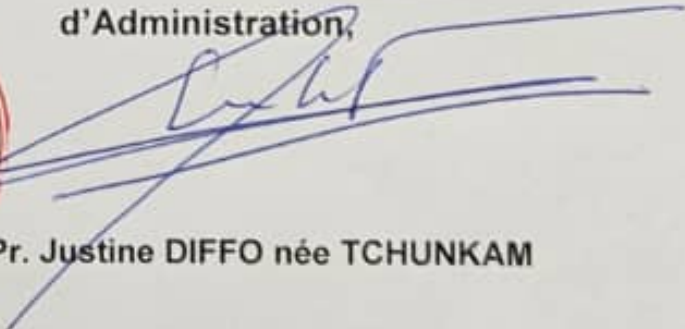
Pour le Conseil d'Administration,

Un Administrateur,

La Présidente du Conseil  
d'Administration,

  
MESSANGA ETOUNDI Serge Ulrich



  
Pr. Justine DIFFO née TCHUNKAM